

Agricells Growth OD PULV

Micro-organisme exclusif : *Bacillus amyloliquefaciens* AG002/2

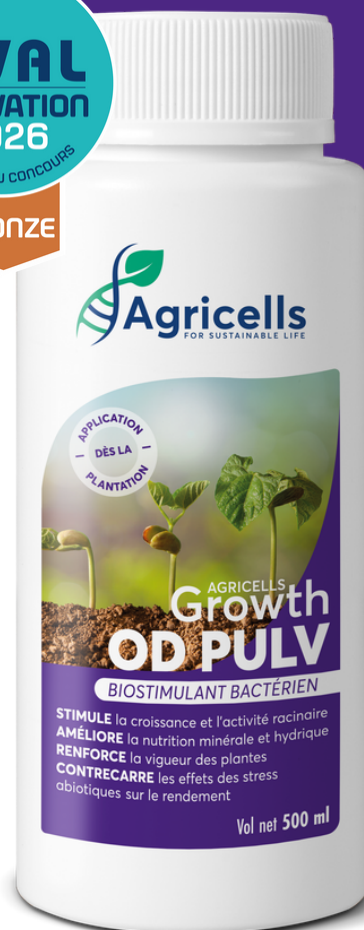
Minimum 5.10^9 UFC/ml

AMM : 1240750

Offrez un départ optimal à vos cultures !

Agricells Growth OD PULV est un biostimulant naturel à base de *Bacillus amyloliquefaciens* AG002/2, une souche exclusive développée par Agricells.

Ce micro-organisme permet de produire des enzymes qui **solubilisent le phosphore dans le sol** et **stimulent la croissance et l'activité du chevelu racinaire**, augmentant ainsi la zone d'échanges des éléments nutritifs et de l'eau.



Effets visibles

Implantation
plus rapide
de la culture

Biomasse
racinaire plus
importante

Meilleure
homogénéité
de la culture

Hausse du rendement et de la qualité de la récolte

Faible dose par
application
100 ml / ha

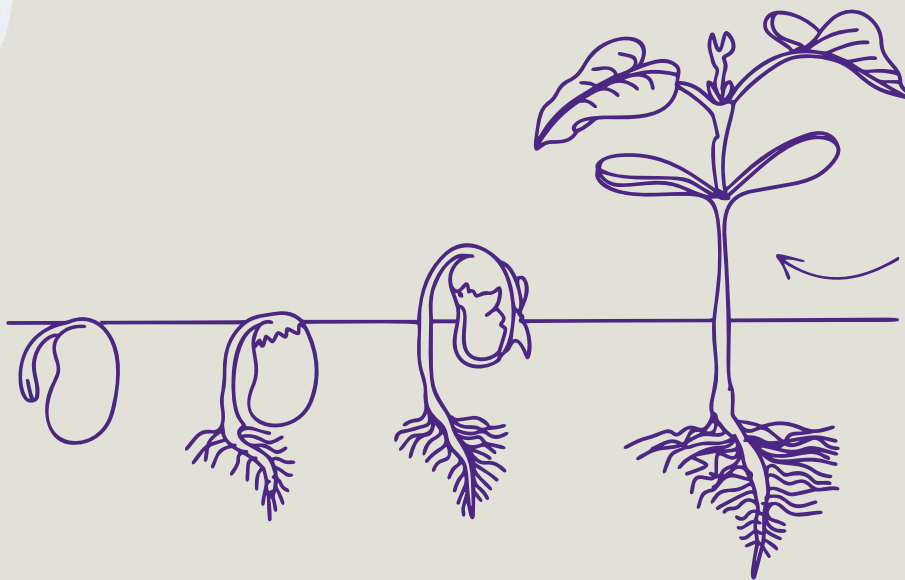
Formulation liquide
innovante

18 mois de
conservation



Garanti les meilleures fondations pour vos cultures.

Application au
moment de la
plantation / du
semis.



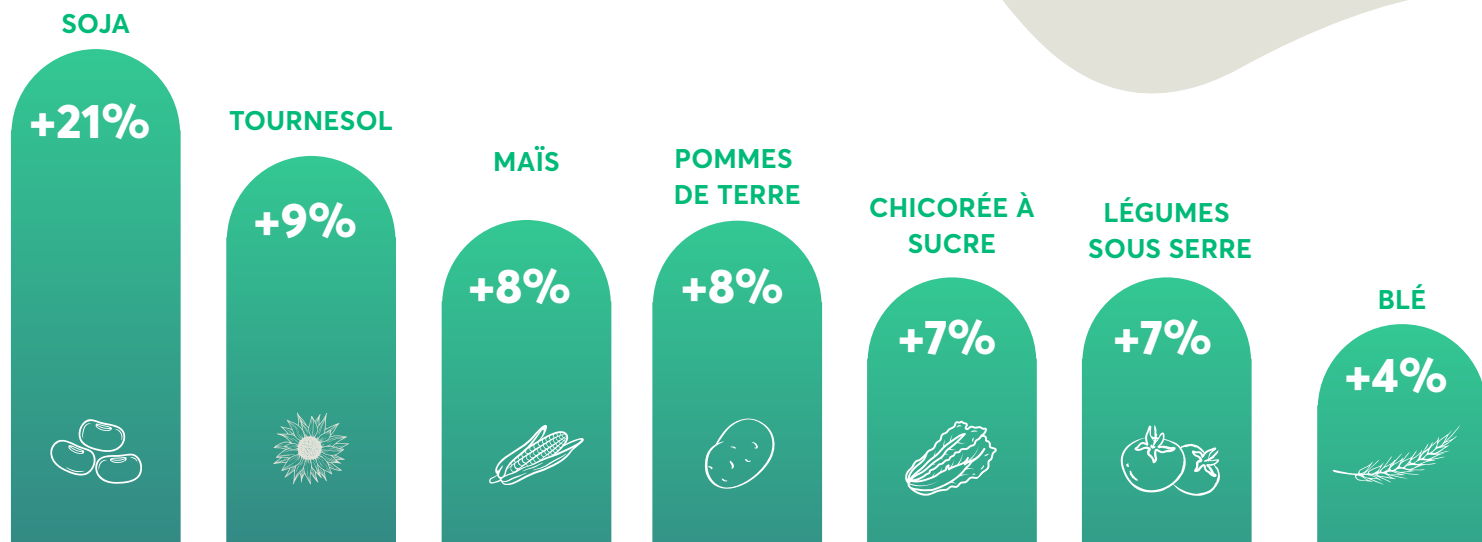
En fonction de la
culture, répétez
l'application en
phase de
croissance
végétative
(une ou plusieurs
fois, cf dose
recommandée
par culture).

Une efficacité prouvée sur le terrain !

73 essais
réalisés sur tous types de cultures et sous différentes conditions avec ou sans stress
(dont 45 essais BPE en plein champs)

Hausse de rendement

Moyenne des essais en champs 2023/2024 (organismes indépendants)
Toutes formulations Agricells Growth confondues.



Meilleure solubilisation du phosphore

+21%

d'absorption constatée

Essais pommes de terre - 2023
mesuré par un organisme indépendant

Augmentation de la densité des grains

+4%

du PMG

Essais tournesol - 2024

POIVRONS



NON TRAITÉ

TRAITÉ

x2,5
de chevelu racinaire

SOJA



NON TRAITÉ

TRAITÉ

x3
de chevelu racinaire et de nodulations

Dosage recommandé par culture.



Dose maximum par application (g/ha) : 100 ml/ha | Vol d'eau : 100-1000L

Cultures	Nb applications	Mode d'application
Agrumes (oranger, citronnier) / Fruits à coque (noyer, amandier, noisetier...) / Fruits à noyaux (pêcher, prunier, cerisier,...) / Fruits à pépin (pommes, poires,...) / Olivier / Petits fruits (framboisiers, fraisiers, cassissiers,...)	Jusqu'à 4 / an	A la plantation, au débourrement puis à intervalles de 1 mois
Carottes / Crucifères (choufleur, brocoli, choux de Bruxelles) / Cucurbitacées (concombre, courgette, potiron,...) / Légumes feuilles (épinards, laitue...) / Légumes fruits (tomates, poivrons, aubergines)	Jusqu'à 6 / an	A la plantation puis durant la phase de croissance végétative, à intervalles de trois semaines Carotte : en cas de culture de consommation, ne pas appliquer au-delà de BBCH41. Légumes feuilles : ne pas appliquer au-delà de BBCH11.
Céréales (blé, orge, avoine, seigle) / Légumineuses (soja, haricots, pois, fève...)	Jusqu'à 2 / an	Au semis ou au début de la phase de croissance végétative puis un mois plus tard
Houblon / Légumes tiges (artichauts, asperges, endives, poireaux...) / Plantes aromatiques	Jusqu'à 6 / an	A la plantation/reprise de la végétation puis à intervalles de 6 semaines
Cultures tropicales	Jusqu'à 2 / an	A la plantation/reprise de la végétation puis à intervalles de 6 semaines
Cultures industrielles (betteraves, pommes de terre, oignons, colza ...)	Jusqu'à 2 / an	Au semis ou au début de la phase de croissance végétative puis un mois plus tard ; Pour les cultures dont le buttage est nécessaire, avant plantation ou avant buttage, ou injection dans la butte lors du buttage et un mois plus tard.
Kiwi	Jusqu'à 6 / an	A la plantation, au débourrement puis à intervalles de 1 mois
Lin	1 / an	Au semis
Maïs	Jusqu'à 2 / an	Au semis ou/puis jusqu'au stade 4 feuilles.
Prairies	Jusqu'à 4 / an	Automne ou implantation, 1 mois avant la 1ère coupe et après chaque coupe
Tournesol	Jusqu'à 2 / an	Au semis ou/puis au début de la phase de croissance végétative
Vigne	Jusqu'à 4 / an	À la plantation, au déterrassément, puis à intervalles d'un mois. En cas de consommation des feuilles, ne pas appliquer après le stade BBCH 9